



COLLÈGE JURIDIQUE

franco-roumain d'études européennes

MASTER/ DOMAINE DROIT
MENTION : DROIT DES AFFAIRES
DIPLOMES DE L'UNIVERSIT PARIS I PANTHEON SORBONNE ET DE L'UNIVERSITE DE
BUCAREST

Nombre de crédits : 60
Nombre de semestres : 2

MASTER DROIT EUROPEEN ET INTERNATIONAL DES AFFAIRES

LE COLLEGE JURIDIQUE FRANCO-ROUMAIN D'ETUDES EUROPEENNES

Lieu de l'élite universitaire, le Collège juridique franco-roumain d'études européennes est implanté depuis 1995 au sein de la faculté de droit de Bucarest. Depuis lors, les étudiants reçoivent une formation très prestigieuse leur permettant d'obtenir deux diplômes simultanément: l'un de licenția en droit roumain et les diplômes français de Licence en droit et Master en droit européen des affaires délivré par la faculté de Paris I Panthéon Sorbonne. Depuis l'année universitaire 2005/2006 un Master II Professionnel en Droit Européen et International des Affaires de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne est également délivré au sein du collège. Les étudiants sont inscrits administrativement dans les deux établissements universitaires (Université de Bucarest et Université de Paris I) et reçoivent les deux cartes d'étudiants. Le diplôme obtenu est le diplôme français, une équivalence roumaine est délivrée par la Faculté de Droit de Bucarest.

LES OBJECTIFS

L'objectif du Master II droit européen et international des affaires est de préparer l'étudiant à la maîtrise des principes applicables aux relations d'affaires à caractère européen et international (Droit des Affaires et droits de l'Homme, droit des Sociétés Approfondi, Droit européen de la propriété intellectuelle, Droit financier international, Droit bancaire international) et, par ailleurs, de permettre à l'étudiant de se familiariser avec la pratique du droit européen et international des Affaires dans le cadre d'un stage d'une durée de trois mois minimum au sein de cabinets spécialisés, d'institutions, ou d'entreprises. De plus, il est demandé aux étudiants de rédiger un mémoire à la fin de leur année de master II. Cette production universitaire leur permet donc d'ajouter à leur profil un certain aspect « recherche »

LES DEBOUCHES

- Secteur privé et libéral :
 - Avocats en France, en Roumanie ou ailleurs spécialisés dans les affaires européennes et internationales (Gide Loyrette Nouel par exemple)
 - Carrière de juristes d'entreprises en France, en Roumanie ou ailleurs (entreprises multinationales, entreprises de dimensions communautaires, entreprises développant des exportations telles que Renault, GDF, Sofidis)
- Secteur public :
 - Fonction publique nationales : ministères roumains (justice, affaires étrangères, finances)
 - Fonction publique internationale : Institutions européennes, Institutions économiques et financières internationales, ONU, etc...
- Recherche et carrière universitaire :
Poursuite en thèse en Roumanie, en France ou ailleurs.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès à la spécialité droit européen et international des affaires est ouvert à tous ceux se perfectionner dans ce domaine, qu'ils soient déjà professionnels ou en fin d'étude. Plus précisément, les candidats doivent se prévaloir :

- d'un diplôme sanctionnant quatre années d'études de droit, avec spécialité en droit européen et international et/ou droit des affaires ;
- d'une excellente maîtrise de la langue française (les études se font entièrement et exclusivement en français) ;
- pour les étudiants roumains et / ou présents en Roumanie : de la réussite au concours d'entrée.

LES MODALITES DE CANDIDATURE

- Pour les étudiants roumains et/ou présents en Roumanie :
 - Première quinzaine de Septembre 2011 : dépôt auprès du Secrétariat de la Faculté de Droit d'un dossier de candidature composée de
 - L'original et la copie légalisée du baccalauréat ou équivalent ;
 - L'original et la copie légalisée du diplôme de Licentia ou équivalent ;
 - Copie du dossier universitaire comportant notamment les relevés de notes détaillant les matières étudiées et le nombre de crédits obtenus à ce titre ;
 - Copie légalisée d'un extrait d'acte de naissance et le cas échéant du certificat de changement de nom,
 - Photocopie d'une pièce d'identité ;
 - Trois photographie couleur de type passeport
 - Quittance de paiement de la taxe d'inscription au concours (260 LEI)
 - Dossier cartonné
 - Vers le 15 Septembre 2011 : 8h00-10h00 Concours d'entrée – Epreuve écrite suivie de l'épreuve orale
 - Pour les étudiants hors de Roumanie :
 - Par le biais de la procédure Sésame (voir site de Paris I Panthéon Sorbonne)
 - Contact auprès du Secrétaire Général du Collège, Monsieur Damien BOUVIER db@collegejuridique.ro

LE DEROULEMENT DES ETUDES

I. LES ENSEIGNEMENTS

Les cours et les travaux dirigés sont dispensés sur deux semestres ; la période de stage est prévue à partir du mois de juillet, c'est-à-dire à la fin de la session d'examens.

Semestre I
<ul style="list-style-type: none">• <u>UE 1 : Enseignements fondamentaux (18 crédits)</u> Droit des affaires et droits de l'Homme (20 heures cours magistraux- 6 crédits) Règlements des litiges commerciaux et arbitrages (20 heures cours magistraux-6 crédits) Droit des Sociétés Approfondis (20 heures cours magistraux-6 crédits)• <u>UE 2 : Enseignements complémentaires (12 crédits)</u> Droit de la distribution (15 heures cours magistraux- 10 heures travaux dirigés-6 crédits) Droit européen de la propriété intellectuelle (15 heures cours magistraux- 10 heures travaux dirigés-6 crédits)
Semestre II
<ul style="list-style-type: none">• <u>UE 3 : Enseignements spécialisés (12 crédits)</u> Droit financier international (15 heures cours magistraux-10 heures travaux dirigés-6 crédits) Droit bancaire international (15 heures cours magistraux-10 heures travaux dirigés-6 crédits)• <u>UE 4 : Initiations aux techniques et instruments professionnels (3 crédits)</u> Techniques contractuelles (20 heures cours magistraux-3 crédits)• <u>UE 5 : Stage/mémoire (15 crédits)</u> Stage (8 crédits) Mémoire (7 crédits)

II. LE STAGE

- Durée de trois mois à partir de la fin des examens (fin juin)
- stages types : cabinets d'avocats, Institutions européennes, ministères
- évaluation sous forme d'un rapport produit par l'étudiant à la fin de sa période de stage

III. LE MEMOIRE

Le mémoire rédigé par les étudiants doit disposer d'une trentaine de pages. Il est proposé aux étudiants des sujets en début d'année, en rapport avec le droit européen et international des affaires.

LES FRAIS DE SCOLARITE

Inscription au concours d'entrée : 260 LEI

Inscription à la Faculté de Droit de Bucarest : 3100 LEI / Gratuite pour les boursiers / Se renseigner pour les étrangers

Inscription à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne : Gratuite

CONTACTS ET INFORMATIONS

Monsieur Damien BOUVIER, Secrétaire général du Collège: db@collegejuridique.ro

Sur le site du Collège Juridique franco-roumain d'études européennes : www.collegejuridique.ro

Sur le site de la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest : www.drept.unibuc.ro

